



Assemblée générale ordinaire du 20 novembre 2022 à Vatan (36)

A l'attention de :

FFCT

Président d'honneur du Comité régional Centre-Val de Loire : Claude Rouzier

Présidentes et Présidents des associations Centre-Val de Loire

Présidents des CODEP 18-28-36-37-41-45

La 61ème assemblée générale ordinaire du comité régional Centre-Val de Loire de la Fédération Française de Cyclotourisme est ouverte à 9 heures 00.

Aucun représentant départemental des licenciés à titre individuel n'est présent ou représenté.

62 associations sont présentes et 50 sont représentées. Sont absentes les 37 associations suivantes :

- 2 du Cher : Dun sur Auron, Le Châtelet en Berry
- 1 de l'Eure-et-Loir : Vernouillet
- 2 de l'Indre : Le Blanc, AC Bas Berry
- 9 de l'Indre-et-Loire : Avoine Beaumont, Gazélec Tours, Fondettes, Châteaurenault, Chambray, Cerelles, Aventuraid VTT 37, Veretz VTT, Rando Sports Nature Amboise
- 13 dans le Loir-et-Cher : St Aignan Noyers, St Sulpice, Vineuil, Mer, Oucques, St Cyr, Les Montils, CS Francvillois, VL Montais, Chailles, St Claude de Diray, VTT club Blois, Val de Cher Sologne
- 10 dans le Loiret : Gaston Couté St Ay, Saran, Olivet, Nogent sur Vernisson, St Maurice sur Fessard, John Deere Saran, Amilly, Ouzouer sur Trézée, Dadonville, Châtillon sur loire

Danièle RAULT, présidente du Cyclo Club de Vatan, Jean-Pierre JOUHAUD, président du comité départemental de l'Indre et Philippe METIVIER, maire de Vatan, accueillent les participants et présentent les atouts de leurs territoires.

Ils cèdent ensuite la parole à Benoît GROSJEAN, président du comité régional FFCT Centre-Val de Loire :

Madame/Messieurs les invités,

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents des associations FFCT Centre-Val de Loire

Mesdames, Messieurs, Chers Amis cyclotouristes,

Je remercie nos invités qui ont pris de leur temps précieux pour être parmi nous :

- Nathalie MOREAU, représentant Jean-Louis DESNOUS, Président du comité régional olympique et sportif Centre-Val de Loire,
- Philippe METIVIER, Maire de Vatan et conseiller départemental de l'Indre,
- Claude ROUZIER, notre unique président d'honneur depuis le décès de Pierre Cazalières en début d'année

Je vous remercie d'excuser l'absence de :

- Martine CANO, Présidente de la Fédération Française de Cyclotourisme,
- François BONNEAU, Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire,
- Rodolphe LEGENDRE, Délégué Régional Académique à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports.

Mesdames Messieurs, **Merci d'être présents,**

L'année 2022 aura vu la disparition de certains de nos proches, tandis que d'autres ont été confrontés à des soucis de santé ou aux conséquences des accidents dont ils ont été victimes. J'aurai une pensée particulière pour notre président d'honneur, Pierre CAZALIERES, décédé en début d'année et pour notre ancien secrétaire régional

et correspondant régional pour notre revue fédéral victime d'un accident cérébral vasculaire, Jacques LACROIX, à qui je souhaite un rétablissement le meilleur possible. Je vous demande une minute de silence pour tous nos collègues cyclotouristes décédés ces derniers mois, et pour tous ceux qui ont eu à subir un deuil dans leur famille en cette année 2022.

Selon le dernier pointage qui m'a été communiqué, 112 des 149 associations que compte le comité régional sont présentes ou représentées. A noter qu'aucun comité départemental ne dispose d'un représentant des licenciés à titre individuel, alors que la somme potentielle de cette population représente 13 voix. Les voix portées par les 112 associations présentes ou représentées ce jour dépassent largement le quorum, fixé par l'article 5 de nos statuts, à 231 voix. L'Assemblée peut donc valablement délibérer. En conséquence, je déclare ouverte la 61ème Assemblée Générale Ordinaire du Comité Régional Centre-Val de Loire de la Fédération Française de Cyclotourisme et recevables toutes les décisions qui y seront régulièrement prises.

En l'absence de remarques des participants, le compte-rendu de l'assemblée générale régionale 2021 s'étant déroulée à Dreux le 21 novembre 2021 est approuvé et passe au statut de procès-verbal.

RAPPORT MORAL

Quels souvenirs mettre en évidence au terme de la saison cyclotouristique 2022 ?

Le 60ème anniversaire de la Ligue aura occupé une grande partie du temps de Martine Baucher et de ceux qui l'ont aidée à alimenter la recherche des souvenirs des années 1962-2022. Longtemps s'est posée la question du lieu de cette célébration. Notre préférence allait au Bec d'Allier, mais cela ne nous a pas été possible. Nous nous étions refusés de faire déplacer les associations sur le lieu où la Ligue fût portée sur les fonts baptismaux le 11 novembre 1962 à Mur de Sologne. Alors ce fût à Jouet sur l'Aubois en parallèle du Challenge du Centre au début septembre. Même le beau temps était de la partie et nombre des anciens dirigeants régionaux avaient répondu à notre invitation et en ont été très satisfaits.

Bien entendu je ne saurais oublier le décès de Pierre CAZALIERES, ancien Président de Ligue, co-créateur du Challenge du Centre, et gestionnaire pendant de longues années de nos Brevets de Cyclo Tourisme National (BCN). Cette grande figure du cyclotourisme Centre-Val de Loire nous a quittés pendant l'hiver.

Mais la roue tourne et je souhaite à tous nos jeunes qui ont brillamment porté les couleurs Centre-Val de Loire à l'été 2022 sur les routes et sentiers des Critériums nationaux et du Trait d'Union de s'inscrire dans les traces des anciens pour continuer à faire tourner ce qu'est aujourd'hui devenu le comité régional Centre-Val de Loire.

Peut-être vous interrogez-vous sur les missions d'un comité régional et l'impact qu'il a sur vous ? La meilleure manière d'y répondre est de vivre l'aventure régionale au sein du comité directeur ou d'une de ses commissions. Aujourd'hui, même si de nouveaux élus devraient nous rejoindre, des missions majeures ne sont pas remplies, ou tout au moins le sont à minima pour tenter de garder la tête en-dehors de l'eau.

Pensez-vous qu'un comité régional puisse fonctionner sans un secrétaire ? C'est pourtant le cas depuis 2 ans en Centre-Val de Loire et je peux vous garantir que cette mission que je dois supporter en plus de mon rôle de président n'est pas réalisée au niveau où je souhaiterais qu'elle le soit. Et cela dégrade le temps que je devrais passer à la gouvernance de la structure régionale, d'autant que certains élus de vos associations ne se privent pas de me faire remarquer les erreurs de rédaction qu'ils trouvent dans les comptes rendus : peut-être des vocations refoulées pour prendre cette mission ?

Et que dire de la formation, essentielle à l'accueil de nouveaux pratiquants licenciés ? Je sais que certains vont m'expliquer qu'ils n'ont pas besoin d'être formés pour bien accueillir les nouveaux sociétaires. Cela est peut-être vrai par exception, mais ce n'est pas la règle générale. Je me désole au quotidien de découvrir que des dirigeants FFCT ne savent même pas de quoi je parle quand j'évoque BCN, BPF, BCMF, Mer-Montagne, mais aussi PSGI... La formation d'Animateur Club (2 toutes petites journées !) vous permet de connaître l'essentiel de la vie fédérale et de la gestion d'un club et de ses sociétaires. Et ne me parlez pas du coût de la formation, car nous vous l'offrons ! Par-delà la formation de base d'élus ou d'éducateurs, je suis surpris que nous ne soit remontée aucune demande de formation spécifique sur les outils mis à disposition par la fédération. Beaucoup d'entre vous ignorent les possibilités offertes par les outils mis en ligne par la FFCT dans le cadre de sa politique de numérisation des processus. Mais comment former les nouveaux éducateurs en l'absence d'un Délégué Régional à la Formation ?

Les CODEP vont devoir prendre en charge ces formations que le CoReg n'est pas en mesure de vous offrir, certainement en se regroupant à plusieurs.

J'en finirai des missions du comité directeur avec le sujet du VTT et du Gravel. Je suis intimement convaincu que la FFCT du futur sera VTT/Gravel... ou ne sera plus. Et pas seulement pour des questions de sécurité, même si tous nous savons que les dangers des sentiers sont moindres que ceux de la route. D'autant que le comportement de certains licenciés ne facilite pas la tâche de vos Délégués Sécurité Club, quand ils existent tout au moins. Dès aujourd'hui nous nous devons de promouvoir la pratique du VTT et du Gravel afin d'attirer vers nous ces trentenaires et ces quadragénaires qui s'éclatent en solitaire ou en petits groupes, et que nous nous devons de convaincre de nous rejoindre pour rouler en toute convivialité sur routes et chemins. La tâche est ardue, j'en conviens, mais l'absence de pilotes régional et départementaux sur le domaine ne nous facilite pas la vie, et ne nous permet pas de mettre en place une stratégie de développement de l'activité VTT et Gravel.

Comprenez bien mes propos : vos élus accomplissent leurs missions de gouvernance régionale par passion et avec passion. La charge de travail que rencontrent certains d'entre nous ne nous effraie pas, mais je vous remercie de faire en sorte que cette charge ne vire pas à la corvée, ce qui serait totalement improductif pour nous... et pour vous.

Notre pratique a – comme l'ensemble de notre société – évolué, beaucoup évolué, et nos habitudes de fonctionnement, pour la plupart d'entre nous, nos vieilles habitudes de fonctionnement des années 80 ne sont plus d'actualité.

Heureusement TOUT n'a pas changé, ne serait-ce que la convivialité à laquelle nous sommes tous viscéralement attachée ? Mais notre pratique s'est adaptée et a évolué avec notre société.

A titre personnel, je regrette la quasi-disparition des randonnées sur la journée, que seul le Challenge du Centre « Souvenir Pierre Cazalières » essaie de faire perdurer.

La mode actuelle du vélo fera t'elle grossir nos rangs, ou au contraire le développement du VAE aura t'il eu raison du pan sportif de notre activité. Autant je trouve super le VAE pour ceux d'entre nous que l'âge ou les soucis de santé auraient écarté de nos rangs sinon, autant je suis consterné de voir les tous jeunes se déplacer à VAE ou en trottinette électrique au risque de développer obésité et fainéantise.

Pour cela nous avons un besoin urgent et impératif de renforcer nos forces dirigeantes dans les clubs, les comités départementaux et les comités régionaux. Je relève actuellement dans nos rangs beaucoup de consommateurs et de moins en moins d'acteurs. Cela ne peut plus durer si nous ne voulons pas que le tourisme à vélo ne se réduise à des activités commerciales pilotées par des structures qui ont su détecter la vache à lait et vendre très chères des randonnées et des séjours, alors que nos activités fédérales, régionales, départementales ou clubs FFCT – elles – n'ont pas vocation à générer en priorité du bénéfice, mais avant tout de la convivialité et du plaisir de pratiquer du tourisme à vélo.

Il nous faut continuer à construire sur la base de nos fondamentaux : la sécurité, le tourisme, le sport santé et la convivialité, mais en innovant pour assurer la pérennité de notre mouvement.

Rappelez-vous que les dirigeants de la FFCT sont des pratiquants, mais avant tout des bénévoles, au contraire d'autres sports. C'est ce qui fait notre force actuellement, mais n'est-ce pas cela qui pourrait nous nuire à l'avenir ? Pas le fait d'être pratiquant, car cela me semble devoir rester pérenne. Toutefois je reste convaincu qu'il faut professionnaliser notre management de la pratique du cyclotourisme. Pour cela aux côtés de nos élus régionaux bénévoles, je pense sérieusement qu'il convient de recruter sans tarder un agent de développement au sein du comité régional qui aurait vocation à « vendre » notre pratique auprès des collectivités locales et territoriales, du grand public, et des médias.

Pour en finir sur une note positive, je vous rappelle qu'après Mer en 1994 et Châteauroux en 2006, Orléans accueillera du 3 au 10 août 2025, la Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme. Le comité de pilotage a - dès le départ de ses travaux - décidé d'amener les roues des participants en août 2025 sur les routes – outre celles du Loiret bien entendu - de l'Eure-et-Loir, du Cher et du Loir-et-Cher. A notre grand regret, l'Indre et l'Indre-et-Loire ne seront pas découverts par les cyclotouristes compte tenu de leur éloignement géographique d'Orléans, mais je compte sur ces 2 CODEP pour assurer en cette occasion la promotion de leur territoire sous une forme qu'il reste à arrêter.

Et rappelez-vous qu'“**A vélo tout est plus beau**”

RAPPORT D'ACTIVITES

Note liminaire : à défaut de secrétaire régional, le rapport d'activités est rédigé par le président régional.

Au 30 septembre – date à date – les effectifs (4909 licenciés) sont une nouvelle fois en retrait par rapport aux années précédentes. Bien que la diminution soit moins forte qu'entre 2020 et 2019, la baisse atteint les **18 %** sur les 5 dernières années (2017-2022) :

<i>Au 30/09</i>	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Effectifs CVL	5957	5714	5656	5351	4955	4909

Bien que l'intégration de nouveaux licenciés dans nos associations soit identique entre 2021 et 2022, nous restons en net retrait par rapport aux dernières années 2010 :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Création	430	354	326	245	272	272

En ce qui concerne les renouvellements, la dégradation des dernières années semble enrayée :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Renouvellement	5527	5360	5330	5106	4646	4637

Côté associations, la cessation d'activité de certaines n'est pas compensée par l'arrivée de nouveaux clubs :

<i>Hors MI</i>	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nb associations CVL	152	153	153	152	151	149

La baisse récurrente de la population des jeunes cyclotouristes Centre-Val de Loire – en nombre et en pourcentage par rapport à la population totale - reste préoccupante et doit être enrayée de manière à garantir la pérennité de notre activité cyclotouristique :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Jeunes < 25 ans	294	271	264	242	224	213
% Jeunes < 25 ans	4,9%	4,7%	4,7%	4,5%	4,5%	4,3%

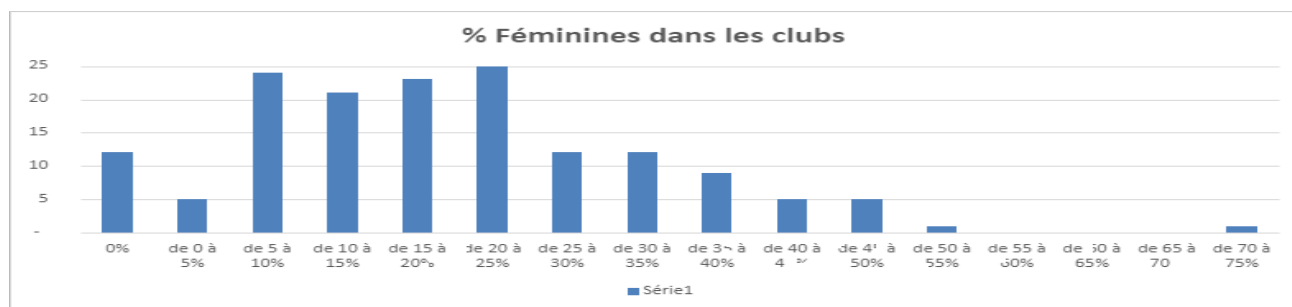
La répartition femmes/hommes évolue peu entre 2021 et 2022, mais la tendance est à la décroissance des féminines rapportées à la population totale :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Féminines	1207	1176	1153	1127	1032	1012
% Féminines	20,3%	20,6%	20,4%	21,1%	20,8%	20,6%

La forte progression du nombre de membres individuels interroge : pourquoi ces MI ne trouvent-ils pas de point de chute dans nos associations ? Absence de clubs à proximité ? Accueil à optimiser dans nos clubs ?

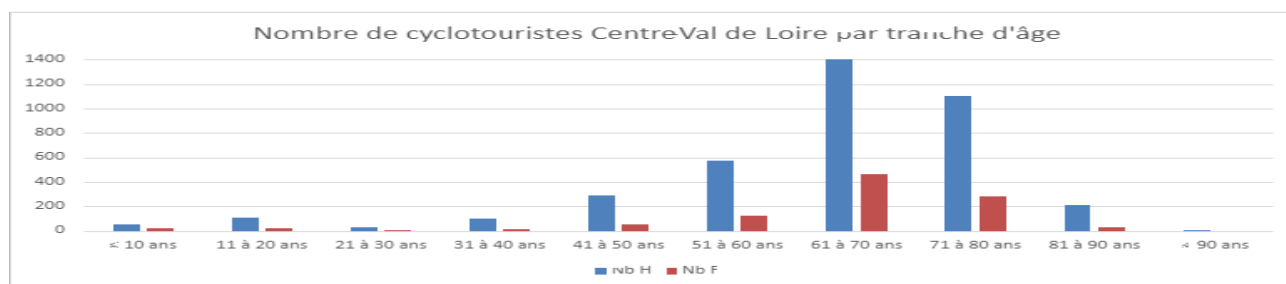
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Membres individuels	142	151	147	118	100	125

Si 12 associations ne possèdent aucune femme dans leurs rang, 5 comptent a minima 1 féminine pour 1 homme, la palme revenant à Graçay dans le Cher compte 3 femmes pour 2 hommes au sein de leurs associations.



Et que dire de la présidence d'associations par des femmes : elles sont seulement 17 présidentes (11% de la population des président-e-s. Si elles constituent 27% des présidents dans l'Indre, 18% dans le Loiret, 14% dans le Cher et le Loiret, pour 10% en Indre-et-Loire et 6% dans le Loir-et-Cher ... et aucune en Eure-et-Loir !

Qu'il s'agisse des femmes ou des hommes, la tranche d'âge la plus représentée est celle des 61-70 ans, devant celle des 71-80 ans.



Les femmes (avec 64,53 ans) et les hommes (avec 64,33 ans) ne se départagent pas non plus au niveau de l'âge moyen du cyclotouriste Centre-Val de Loire, l'âge médian étant de 67,9 ans.

Selon les déclarations faites au moment de la prise de licence 2022, près de la majorité d'entre nous ont une double pratique Route et VTT/Gravel :

Gravel, Route	Gravel, Route, VTT / VTC	Gravel, VTT / VTC	Route	Route, VTT / VTC	VTT / VTC
22	1122	41	1253	2282	188
0,4%	22,9%	0,8%	25,5%	46,5%	3,8%

La grande majorité des cyclotouristes Centre-Val de Loire possède une licence Vélo Rando :

Vélo Balade	Vélo Rando	Vélo Sport
630	4039	239
13%	82%	5%

Comme en 2021, 73% d'entre nous possèdent une licence « Adulte » et 24% une licence « Famille », les autres licenciés ayant une licence « Ecole Française de Vélo » ou une licence « Jeunes ».

Savez-vous que seulement 12% des licenciés Centre-Val de Loire sont abonnés à la revue fédérale «Cyclotourisme» ? Même en considérant que dans un même foyer plusieurs licenciés peuvent lire la revue, ce taux est beaucoup trop bas.

L'assurance préférée en Centre-Val de Loire est le petit braquet (90%), le grand braquet plafonnant à 7% et le mini braquet à 3%.

85% d'entre nous ont présenté un certificat médical valide, en retrait par rapport à 2021.

Pour 9,1% d'entre nous, notre monture est un Vélo à Assistance Electrique, quasiment autant d'hommes (53%) que de femmes (47%). Rapporté à la population totale, 1 homme sur 16 utilise un VAE vs 1 femme sur 5.

RAPPORT FINANCIER 2022

Éric SIGMUND, trésorier régional, présente le bilan financier 2021/2022 et le prévisionnel 2022/2023 :

Détail des charges :

60-Achat : 6 667.18 €

- **Achat non stockés de matière et de fournitures 2 554.96 €** : Alimentation pour les diverses manifestations jeunes.

- **Fournitures non stockés 254.92 €** : Carburant pour la commission jeunes

- **Fourniture d'entretien et petit équipement : 2806.03 €**,

Fournitures de bureau : **617.50 €**

Maillot jeunes et adultes : **1 503.14 €**

Fléchage challenge : **562.89 €**

Pharmacie : **122.50 €**

- **Autres fournitures : 1051.27 €**

Jeunes : **267.03 €**

Challenge du centre anniversaire : **235.14 €**

Maillot : **549.10 €**

61-Services extérieurs 1 876.41 € :

- **Locations 1 856.41 € :**

Siège COREG maison des sports Olivet : **809.44 €**

Location véhicules pour les jeunes : **1 046.97 €**

- **Documentation 20.00 €** : Formation

62-Autres services extérieurs 17 772.70 € :

- **Publicité et publication 2 421.29 € :**

Baneroles : **336.00 €**

Reprographie : **118.91 €**

Récompenses diverses : **1 733.40 €**

Divers (obsèques) : **100 .00 €**

Mémodate : **80.00 €**

Bulletin de vote : **52.98 €**

- **Déplacements et missions 14 927.92 €**

Déplacements CODIR et commissions : **4 732.50 €**

Restauration et repas : **3 004.39 €**

Péage : **189.50 €**

Participation Toulouse CODEP 41 : **260.00 €**, CODEP 18 : **70.00 €**, CODEP 36 : **110.00 €**, Chartres : **90.00 €**

Hébergement : **1613.01 €**

Transport Vesoul : **4 858.52 €**

- **Frais postaux 223.71 €**

- **Services bancaires et autres 199.78 € :**

Cotisation Eurocompte Crédit Mutuel : **96.90 €**

Cotisation logiciel : **102.88 €**

65-Autres charges de gestion courantes 8 200.39 € :

Remboursement VI Toulouse : **1920.00 €**

Concentration jeunes : **4 833.60 €**

Cotisations : **311.00 €**

Challenge du centre : **500.00 €**

Formation : **562.80 €**

Logiciel AVAST : **72.99 €**

68-Dotation aux amortissements 550.90 € : amortissement ordinateur et rétroprojecteur

6984-Engagement à réaliser sur subvention affectée 4 790.00 € : Subvention ANS pas encore utilisée

Total des charges : 39 857.58 €

Détail des produits :

70-Vente de produits finis et prestations de services 16 555.28 € :

Prestation de services 15 803.08 € :

Remboursement matériel informatique : **34.28 €**

Solde des participantes VI Toulouse : **9 556 .10 €**

Participation des jeunes aux diverses manifestations : **6 209.70 €**

Rétrocession Crédit Mutuel : **3 €**

Vente de marchandise 752.20 € : Vente de maillots COREG

74-Subventions d'exploitation 29 120.96 € :

ANS : **8 635.00 €**

Région : **4 500.00 €**

Fédération : **15 985.96 €**

75-Autres produits de gestion courante 4 550.40 € :

Jeunes : **1 620.00 €**

Fédération : **2 930.40 €**

76-Produits financier 306.65 € : Intérêts du livret bleu

Total des produits : 50 533.29 €

Résultat net 10 675.71 € le résultat de cet exercice sera inscrit en report à nouveau.

Situation de la trésorerie au 30/09/2022

Compte courant : **44 379.52 €** + Livret : **61 637.42 €**, soit un total de **106 016.94€**

Commentaires :

- Cet exercice n'a pas été impacté par la crise sanitaire, par contre nous ne pouvons comparer les résultats avec ceux des 2 années précédentes dans la mesure où nos activités ce sont trouvées contraintes.
- Le résultat se doit être interprété, en effet nous avons reçu deux subventions de **ANS**, une de **4 790 € au titre de 2021** et une de **3 845 € pour l'année 2022**. Cette subvention à été totalement affecté à la **semaine jeune de Vesoul** pour laquelle elle été destinée. La subvention 2021 à été mise dans les charges à la fonction 6984. Il faut également prendre en compte que dans les produits à la fonction 70 figure le solde du voyage itinérant de Toulouse pour un montant de 9 556.10 €. **Le résultat réel de l'année 2022 est donc de 1 119.61 €**
- Un des plus gros postes de dépenses est les frais de déplacements et missions, à l'avenir nous nous devons de maîtriser ce poste en privilégiant, quand cela est possible, la visioconférence
- Il est également important de rappeler que hors subventions, les ressources du COREG sont les ristournes sur licences de la fédération que l'on peut estimer à **13 300 € pour 2023**

Compte de résultat au 30/09/2022

CHARGES	MONTANT €	PRODUITS	MONTANT €
60-Achat	5 257,70 €	70-Vente de produits finis, prestations de services,	1 810,50 €
		Prestation de services	920,00 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	2 429,81 €	Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie)	527,16 €	Produits des activités annexes	890,50 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	2 006,97 €		
Autres fournitures	293,76 €		
61 - Services extérieurs	2 517,87 €	74- Subventions d exploitation	18 145,51 €
Sous traitance générale		Etat: ANS	
Locations	2 316,62 €		
Entretien et réparation		Région(s):	2 250,00 €
Assurance			
Documentation	201,25 €		
Divers		Département(s):	

62 - Autres services extérieurs	38 637,60 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s):	
Publicité, publication	548,96 €	subvention communauté de communes et Agglo	
Déplacements, missions	37 128,76 €		
Frais postaux et de télécommunications	659,03 €	Organismes sociaux (à détailler):	
Services bancaires, autres	300,85 €		
63 - Impôts et taxes	0,00 €	Fédération	15 895,51 €
Impôts et taxes sur rémunération		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		ASP	
64- Charges de personnel	0,00 €	Autres recettes (précisez)	
Rémunération des personnels			
Charges sociales		75 - Autres produits de gestion courante	27 684,50 €
Autres charges de personnel		Dont cotisations	
65- Autres charges de gestion courante	5 478,31 €	76 - Produits financiers	281,88 €
67- Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	55,00 €
68- Dotation aux amortissements	187,97 €	78 Reprises sur amortissements et provisions	
6984-Engagements à réaliser sur subvention affectée		79 - transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	52 079,45 €	TOTAL DES PRODUITS	47 977,39 €
RESULTAT	-4 102,06€		

Budget prévisionnel 2023

CHARGES	MONTANT €	PRODUITS	MONTANT €
60-Achat	8 800,00 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	0,00 €
Achats d'études et de prestations de services		Prestation de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures	5 000,00 €	Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie)	500,00 €	Produits des activités annexes	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	3 000,00 €		
Autres fournitures	300,00 €		
61 - Services extérieurs	4 300,00 €	74- Subventions d exploitation	23 900,00 €
Sous traitance générale		Etat: ANS	4 400,00 €
Locations	3 000,00 €		
Entretien et réparation	500,00 €	Région(s):	4 500,00 €
Assurance	500,00 €		
Documentation	300,00 €		
Divers		Département(s):	
62 - Autres services extérieurs	8 600,00 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s):	
Publicité, publication	500,00 €	subvention communauté de communes et Agglo	
Déplacements, missions	7 500,00 €		
Frais postaux et de télécommunications	300,00 €	Organismes sociaux (à détailler):	
Services bancaires, autres	300,00 €		
63 - Impôts et taxes	0,00 €	Fédération	15 000,00 €
Impôts et taxes sur rémunération		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		ASP	

64- Charges de personnel	0,00 €	Autres recettes (précisez)	
Rémunération des personnels			
Charges sociales		75 - Autres produits de gestion courante	
Autres charges de personnel		Dont cotisations	
65- Autres charges de gestion courante	2 000,00 €	76 - Produits financiers	
66- Charges financières		77 - Produits exceptionnels	
67- Charges exceptionnelles		78 Reprises sur amortissements et provisions	
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	200,00 €	79 - transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	23 900,00 €	TOTAL DES PRODUITS	23 900,00 €

RECOMPENSES 2022

Trophée de la progression des CODEP (Challenge du Conseil Régional) : 4 CODEP ont vu leurs effectifs progresser

	CODEP	Progression des licenciés
1 ^{er}	Indre-et-Loire	28
2 ^{ème}	Indre	22
3 ^{ème}	Eure-et-Loir	11
4 ^{ème}	Loir-et-Cher	6

Trophée de la progression des clubs (Trophée Samuel Neulet) :

	Association	CODEP
1 ^{er}	CCRV 41 – St Laurent-Nouan	Loir-et-Cher
2 ^{ème}	Association Cycliste du Bas Berry	Indre
3 ^{ème}	CT Vierzonnais	Cher
4 ^{ème}	St Avertin Sports Cyclotourisme	Indre-et-Loire
5 ^{ème}	Cyclo Club Ste Solange	Cher

Trophées régionaux du Challenge de France – Souvenir Jean-Pierre Guillot :

Catégorie de 3 à 35 adhérents :

Rang régional	Association	Rang national	CODEP
1 ^{er}	Les randonneurs Brézolliens (Brézolles)	6 ^{ème}	Eure-et-Loir
2 ^{ème}	Cyclo Randonneurs de la Pointe de Courpin (St Hilaire St Mesmin)	8 ^{ème}	Loiret
3 ^{ème}	Cyclo Club de Noyers	11 ^{ème}	Loiret

Catégorie de 36 à 75 adhérents :

Rang régional	Association	Rang national	CODEP
1 ^{er}	Orléans Cyclo Touriste	5 ^{ème}	Loiret
2 ^{ème}	Etape Solognote (Orléans La Source)	14 ^{ème}	Loiret
3 ^{ème}	Cyclo Club de Veigné	16 ^{ème}	Indre-et-Loire

Catégorie plus de 75 adhérents :

Rang régional	Association	Rang national	CODEP
	Madeleine Sport Détente (Chartres)	Laurier de bronze	Eure-et-Loir
1 ^{er}	Union Cyclo Touraine	8 ^{ème}	Indre-et-Loire
2 ^{ème}	Club des Amis Cyclos (Châteauroux)	22 ^{ème}	Indre
3 ^{ème}	Les Cyclos de St Georges (St Georges sur Eure)	42 ^{ème}	Eure-et-Loir

Diplômes de reconnaissance fédérale :

	Association	CODEP
Jérôme AMIOT	Les randonneurs Brézolliens (Brézolles)	Eure-et-Loir
Roland THEBAULT	Madeleine Sports Détente (Chartres)	Eure-et-Loir
Bernadette JOUHAUD	CLC Argenton sur Creuse	Indre
Jean-Pierre JOUHAUD	CLC Argenton sur Creuse	Indre
Guy BAUCHER	CCRV 41 St Laurent Nouan	Loir-et-Cher
-	Cyclo Club La Pontilevienne (Ponlevoy)	Loir-et-Cher
-	Cyclo Club Faverolles-Montrichard	Loir-et-Cher
Claudine CHAZILLY	US Briare Cyclo	Loiret
Antoinette LARDY	Cyclo Randonneur Châlettois (Châlette sur Loing)	Loiret
Éric LECORDIER	US Briare Cyclo	Loiret
Éric SIGMUND	Etape Solognote (Orléans La Source)	Loiret

Médaille de bronze :

	Association	CODEP
Danièle RAULT	Cyclo Club de Vatan	Indre

Médailles d'argent :

	Association	CODEP
Jean-Claude PEREIRA	Aubigny Cyclotourisme	Cher
Philippe RAGACHE	ES Nogent le Roi Cyclotourisme	Eure-et-Loir
Martine BAUCHER	CCRV 41 St Laurent Nouan	Loir-et-Cher
René DAUDIN	AC St Jean de la Ruelle	Loiret

Brevet des Provinces Françaises (BPF) :

	Association	CODEP
Louis CINTRAT	Madeleine Sports Détente (Chartres)	Eure-et-Loir
Maryse CINTRAT	Madeleine Sports Détente (Chartres)	Eure-et-Loir
Daniel QUEINNEC	Madeleine Sports Détente (Chartres)	Eure-et-Loir

Brevet de Cyclotourisme National (BCN) :

	Association	CODEP
Claudine LANGLOIS	COMC La Châtre Cyclotourisme	Indre
Isabelle LECOMTE	ARC Amboise	Indre-et-Loire
Roland THEBAULT	Madeleine Sports Détente (Chartres)	Eure-et-Loir

Ruban bleu :

	Association	CODEP
Jean-Marie BERTHIN	Monthou sur Cher	Loir-et-Cher

Brevet des parcs :

	Association	CODEP
Jean-François BROSSEAU	Villebarou	Loir-et-Cher

PRESENTATION DES BREVETS

Martine BAUCHER présente les divers brevets que propose la Fédération Française de Cyclotourisme.

ACTIVITES JEUNES

Jérôme AMIOT présente quelques photos des évènements réservés aux Jeunes et récompense les plus méritants :

Au titre du critérium Route :

	Association	CODEP
Angèle AMIOT	Les randonneurs Brézolliens (Brézolles)	Eure-et-Loir
Thimothée FOUQUET-LAPAR	Orléans Cyclo Touriste	Loiret
Clément LAMOULLER	Orléans Cyclo Touriste	Loiret
Elise RIOLET	Les Cyclos de St Georges (St Georges sur Eure)	Eure-et-Loir
Adam ZINSIUS	Orléans Cyclo Touriste	Loiret

Au titre du critérium VTT :

	Association	CODEP
Henri DESVEAUX	Les Cyclos de St Georges (St Georges sur Eure)	Eure-et-Loir
Gaspard LEGER	ASL Orchaie	Loir-et-Cher
Malo LOURDELLE	Les Cyclos de St Georges (St Georges sur Eure)	Eure-et-Loir
Martin RIOLET	Les Cyclos de St Georges (St Georges sur Eure)	Eure-et-Loir

Au titre du concours d'éducation routière :

	Association	CODEP
Alexis AMIOT	Les randonneurs Brézolliens (Brézolles)	Eure-et-Loir
Gatien BRUNEAU	ASL Orchaie	Loir-et-Cher
Imanol CHEVY	Nouan Rando (Nouan Le Fuzelier)	Loir-et-Cher
Noël CITERNE	Les randonneurs jouettois (Jouet sur l'Aubois)	Cher
Samuel ISHIDA	Orléans Cyclo Touriste	Loiret
Robin LEOEUF	Les Cyclos de St Georges (St Georges sur Eure)	Eure-et-Loir
Gaby LEGRAND	Nouan Rando (Nouan Le Fuzelier)	Loir-et-Cher
Tom PETIT	Nouan Rando (Nouan Le Fuzelier)	Loir-et-Cher

Au terme de la saison 2022, le classement du Challenge régional des jeunes s'établit comme suit :

	Association	CODEP	Nb points	Classement national des EFV
1 ^{er}	Les Cyclos de St Georges (St Georges sur Eure)	Eure-et-Loir	23	3 ^{ème}
2 ^{ème}	ASL Orchaie	Loir-et-Cher	20	8 ^{ème}
3 ^{ème}	Orléans Cyclo Touriste	Loiret	18	10 ^{ème}
4 ^{ème}	Les randonneurs jouettois (Jouet sur l'Aubois)	Cher	14	9 ^{ème}
5 ^{ème}	Nouan Rando (Nouan Le Fuzelier)	Loir-et-Cher	12	14 ^{ème}
6 ^{ème}	Les randonneurs Brézolliens (Brézolles)	Eure-et-Loir	11	22 ^{ème}
7 ^{ème}	CCRV 41 St Laurent Nouan	Loir-et-Cher	10	61 ^{ème}
8 ^{ème}	VTT Le Poinçonnet	Indre	4	15 ^{ème}

RESULTATS DES VOTES

Rapport moral 2022	346 pour	10 contre	0 nul ou blanc	APPROUVE
Rapport activités 2022	346 pour	10 contre	0 nul ou blanc	APPROUVE
Rapport financier 2022	341 pour	15 contre	0 nul ou blanc	APPROUVE
Prévisionnel 2023	341 pour	15 contre	0 nul ou blanc	APPROUVE
Rapports des commissions	347 pour	9 contre	0 nul ou blanc	APPROUVE

Collège général				
Jean-Marie BERTHIN	338 pour	11 contre	2 nul ou blanc	ELU
Bernadette JOUHAUD	326 pour	17 contre	8 nul ou blanc	ELU
Jean-Pierre JOUHAUD	326 pour	17 contre	8 nul ou blanc	ELU
Joseph POIRIER	349 pour	0 contre	2 nul ou blanc	ELU
Censeur aux comptes				
Laurent SIBRAC	344 pour	0 contre	7 nul ou blanc	ELU

Par ailleurs, 2 autres personnes se font connaître pour rejoindre le comité directeur régional (Karim HADJAZ) et pour continuer leur mission de censeur aux comptes (Christian TAILLEBOURG).

COMMISSION FEMININES

Marie-Jo DUBOEL présente le projet de voyage itinérant et de séjour « De Villefranche sur Cher au gîte des 4 vents à Courpière » du 18 au 24 septembre 2023.

CHALLENGES DU CENTRE

CHALLENGE DU CENTRE	Associations	CODEP
1 ^{er}	Orléans Cyclo Touriste	Loiret
2 ^{ème}	Union Sportive Vendômoise	Loir-et-Cher
3 ^{ème}	CT Vierzonnais	Cher
4 ^{ème}	Avenir Cyclo Ormes	Loiret
5 ^{ème}	CRCV 41 St Laurent Nouan	Loir-et-Cher

ASSIDUITE CHALLENGE DU CENTRE	Associations	CODEP
1 ^{er}	Union Sportive Nogentaise (Nogent le Rotrou)	Eure-et-Loir
2 ^{ème}	Cyclo Club Noyers	Loiret
3 ^{ème}	Gracay Cyclotourisme	Cher
4 ^{ème} ex-aequo	AC St Jean de la Ruelle	Loiret
4 ^{ème} ex-aequo	Union Cyclotouriste Renaudine (Château-Renault)	Indre-et-Loire

CONCENTRATION JEFFREDO	Associations	CODEP
1 ^{er}	US Briare	Loiret
2 ^{ème}	CT Vierzonnais	Cher
3 ^{ème}	ASJ La Chaussée St Victor	Loir-et-Cher
4 ^{ème}	Orléans Cyclo Touriste	Loiret
5 ^{ème}	Union Sportive Vendômoise	Loir-et-Cher

ASSIDUITE CONCENTRATION JEFFREDO	Associations	CODEP
1 ^{er}	CT Vierzonnais	Cher
2 ^{ème}	US Briare	Loiret
3 ^{ème}	ASJ La Chaussée St Victor	Loir-et-Cher
4 ^{ème}	Union Cyclotouriste Renaudine (Châteaurenault)	Indre-et-Loire
5 ^{ème}	Orléans Cyclo Touriste	Loiret

QUESTION ECRITE

De la part de Pascal RICOIS, membre du Comité de Pilotage de la Commission d'Organisation de la Semaine Fédérale et Internationale 2025 : Lors de la préparation du dossier de candidature de la SF 2025, j'ai appris avec plaisir que lors de sa réunion du 23 avril 2021, les élus du COREG Centre-Val de Loire avaient validé à l'unanimité la candidature d'Orléans pour l'organisation d'une semaine fédérale en 2025. Cependant ce plaisir fut quelque peu contrarié en découvrant à la lecture du compte-rendu de son CODIR du 1er Juin 2022 que le COREG Centre-Val de Loire avait refusé de donner suite à la demande de prêt remboursable de 25 000 Euros sollicité par le Comité Départemental du Loiret pour lancer les premiers travaux de préparation de cette semaine fédérale. Ce refus est d'autant plus surprenant que le COREG Centre-Val de Loire dispose d'environ 100 000 Euros de fonds propres. Ce refus est-il définitif ou pouvons-nous espérer que le COREG Centre-Val de Loire reviendra sur sa position et apportera au COSFIC 2025 le soutien qu'un COSFIC est en droit d'attendre d'une structure fédérale dont les membres se sont déclarés favorables à l'unanimité à l'organisation d'une semaine fédérale à Orléans ?

Réponse : Le comité directeur régional n'a pas souhaité apporter de réponse positive à la requête - jugée trop précoce - d'un soutien financier à l'organisation de la Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme 2025 à Orléans, requête formulée par le président départemental du Loiret. La question sera à ré-étudier le moment venu sous réserve qu'une nouvelle demande soit formulée par le CODEP Loiret, sur la base d'un dossier argumenté.

INTERVENTION DES INVITES

Nathalie MOREAU, représentant le CROS Centre-Val de Loire, rappelle qu'il convient de promouvoir et sauvegarder l'esprit olympique. Elle juge inéluctable la professionnalisation du sport. Elle rappelle la palette de formation proposé par le CROS, pour les dirigeants de nos associations.

Claude ROUZIER, Président d'honneur, avoue sa frustration d'avoir dû céder son mandat début 2021 sans avoir pu dire « au revoir et merci ». Il se félicite d'avoir pu accompagner le voyage itinérant "Toutes à vélo" vers Toulouse, après ceux du Mont St Michel, de Strasbourg et de La Rochelle. Il souhaite bonne chance à l'équipe dirigeante régionale.

CONCOURS PHOTOS

Le concours Adultes, autour des moulins, a récompensé :

- 1er : Guy BAUCHER (CRCV41 St Laurent Nouan – Loir-et-Cher)
- 2ème : Claude ROUZIER (Vélo Club Dunois – Eure-et-Loir)
- 3ème : Maryvonne TERRIER (Orléans Cyclo Touriste - Loiret)

Le concours Jeunes ("balade entre copains") a récompensé :

- 1er : Alexis AMIOT (Les randonneurs brézolliens – Eure-et-Loir)
- 2ème : Ecole française de vélo d'Orléans Cyclo Touriste (Loiret)
- 3ème : Ilan POIRIER (St Avertin Sports Cyclotourisme – Indre-et-Loire)

En 2023, les adultes sont invités à associer les boîtes aux lettres à leurs photos et les jeunes à photographier leur pratique de la mécanique.

CONCLUSION

Benoît GROSJEAN conclue l'assemblée générale régionale :

Nous voilà arrivés au terme de la 61ème assemblée générale régionale.

Tout d'abord j'adresse un GRAND merci à Danièle RAULT et à son équipe pour l'excellente qualité de leur accueil. Vatan, nous reviendrons...

Je félicite tous les récipiendaires de récompenses fédérales, qu'ils soient dirigeants ou associations.

Au terme des élections de ce jour, des missions précédemment en jachère devraient désormais trouver un porteur de projets. Le séminaire régional que je réunirai dimanche prochain permettra de préciser la répartition des tâches de chacun.

Comme je vous l'indiquais à Dreux l'an passé, notre ambition doit se positionner sur une communication forte de nos actions en dehors de notre monde fédéral. Pour cela, il nous faut abondamment communiquer, de marquer notre territoire en mettant en œuvre une GRANDE organisation, si possible avec les collectivités locales et territoriales. Nous n'avons pas réussi à le faire en 2022, je souhaite qu'en 2023 nous y parvenions.

Je vais aussi renouveler ma proposition aux élus régionaux et aux CODEP de mettre en œuvre une grande conférence régionale afin de rappeler quelle est notre pratique. A moins qu'il ne faille décliner cette conférence département par département.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année 2022 et une excellente saison de randonnées à vélo en 2023, où je vous donne rendez-vous sur les randonnées du Challenge du Centre 2023 "souvenir Pierre Cazalières" à Cinq Mars la Pile, à Souday, à Boigny-sur-Bionne/Mardié, à Yèvres et à Châteauroux, et dans le Cher sur une localité restant à déterminer.

N'oubliez pas que vous pouvez - dans le cadre des randonnées Jeffredo - rejoindre ces 6 sites du Challenge.

Et retrouvons-nous à Tours/Parcay-Meslay le samedi 18 novembre 2023 pour la 62ème assemblée générale régionale, pour une 1ère un samedi, au lieu d'un dimanche.

Et n'oubliez pas, "A vélo, tout est plus beau"...

Le Président

